



Rumilly, le 14 octobre 2024

**Centre Communal  
d'Action Sociale**

Hôtel de ville  
BP 100  
74152 Rumilly cedex  
Tél. 04 50 64 69 02  
Fax 04 50 64 69 21  
Contact@mairie-rumilly74.fr  
www.mairie-rumilly74.fr

# Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly du 14 octobre 2024

## LISTE DES DELIBERATIONS

**L'an deux mille vingt-quatre, le 14 octobre à neuf heures,**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly,

sous la présidence de M. Christian DULAC, Maire et Président du CCAS de Rumilly.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 1<sup>er</sup> octobre 2024

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 12 votants dont  
11 présents et 1 pouvoir.

**PRÉSENTS** : Mmes Béatrice CHAUVETET, Astrid CROENNE, Julie DESBIOLLES, Fabienne JACCOUD, Edwige LABORIER et Marie STABLEAUX,

MM. Jean-Noël CASSÉ, Christian DULAC, Daniel GIRODIN, Pierre JAY et Claude PERRUISSET,

**PROCURATION** :

Mme Liliane DEBERNARDI a donné pouvoir à M. Jean-Noël CASSÉ,

**EXCUSÉES** : Mmes Jocelyne BIJASSON, Christine BOICHET-PASSICOS, Monique BONANSEÀ et Cécile VUILLARD.

Mme Marie STABLEAUX a été désignée secrétaire de séance.

Les délibérations prises au cours de la présente séance sont les suivantes :

➤ **Délibération n° 2024-08-02**

Objet : Avenant à la convention à intervenir avec la CAF pour l'accès à l'espace sécurisé « Mon compte partenaire »

**Approuvée à l'unanimité.**

Liste des délibérations prises par le conseil d'administration du 14 octobre 2024

::



➤ **Délibération n° 2024-08-03**

Objet : Crèche familiale Sucre d'Orge – Organisation de la vente du matériel de puériculture et divers - Signature du contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne avec la société AGORASTORE

**Approuvée à l'unanimité.**

